



L'initiative « Eau propre pour tous » ment aux citoyens et manquera son but

Rétribuer le travail des agriculteurs en n'octroyant des paiements directs qu'à ceux qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires et ne nourrissent leur bétail qu'à l'aide de fourrage produit sur l'exploitation ? Lancée à la volée, comme l'ont fait les initiants d'« Eau propre pour tous », initiative déposée aujourd'hui à la Chancellerie fédérale, l'idée paraît séduisante. En réalité, elle risque d'augmenter les résidus indésirables que l'on pourra retrouver dans les eaux suisses.

Prendre un auto-goal. C'est ce que risque la Suisse si elle accepte l'initiative « Eau propre pour tous » déposée aujourd'hui à Berne. En effet, loin de permettre une diminution des résidus dans les eaux suisses, elle aura l'effet inverse si les agriculteurs qui doivent renoncer aux paiements directs intensifient leur production pour pouvoir s'en sortir. Et s'ils devaient prendre l'option de renoncer à l'utilisation de tout produit phytosanitaire pour préserver leur droit aux paiements directs, les agriculteurs suisses produiraient alors moins de denrées alimentaires pour les consommateurs suisses. Il sera dans ce cas nécessaire d'augmenter encore nos importations, dont la Suisse dépend déjà pour près de 50% de son alimentation. Et ces produits importés, qui n'auront pas à respecter les mêmes standards que les nôtres, continueront à faire usage de produits phytosanitaires. Ainsi, l'initiative conduira hypocritement à exporter nos soucis environnementaux.

De même, imposer de nourrir son bétail avec le fourrage de l'exploitation exclusivement contraindra ceux qui veulent continuer de bénéficier des paiements directs à réduire leur cheptel, mettant en péril l'entretien des surfaces herbagères en montagne et plus globalement de la production animale indigène. La conséquence sera une diminution de la production de viande ou de lait suisse, qui devra être comblée par des achats à l'étranger. Ceux qui, au contraire, renonceront aux paiements directs seront condamnés à intensifier leur production, avec des conséquences dommageables pour la qualité de nos eaux. Est-ce bien cela que veut l'initiative ? Enfin, mêler la question des antibiotiques à la problématique revient à faire un grand maelström populiste. Les agriculteurs suisses agissent déjà de manière responsable face aux enjeux de santé publique liés aux antibiotiques, dont ils font un usage toujours plus raisonné. Indépendamment de tout paiement direct, ils se sont engagés avec conviction dans la stratégie de réduction de la Confédération, avec à la clef de très bons résultats comparés à ceux de la médecine humaine.

Fondamentalement, il est injuste de pointer du doigt la seule production agricole en matière de pollution des eaux. Une grande partie des résidus que l'on y trouve est issue de la multitude de composés chimiques utilisés notamment par la médecine, l'industrie ou encore les ménages avec la cosmétique. Dès lors, une éventuelle interdiction de produits menaçant la qualité des eaux devrait être appliquée à l'ensemble de la société, et non pas au seul secteur les utilisant pour nourrir la population, en répondant à des exigences élevées en termes de qualité, de sécurité sanitaire ou d'apparence.

Prométerre s'oppose vivement à cette initiative qui, sans résoudre les problèmes auxquels elle prétend s'attaquer, menacera tant la viabilité des exploitations suisses que la sécurité alimentaire plébiscitée par le peuple. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre s'engage en revanche activement pour que l'agriculture parvienne à diminuer progressivement les résidus retrouvés dans les eaux qui sont issus de son activité. Consciente de la nécessité pour chacun de disposer d'une eau de la meilleure qualité possible, la profession agricole participe avec conviction à plusieurs projets en ce sens. Mais faire figurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable propre dans la mission constitutionnelle de l'agriculture suisse est parfaitement incongru.

Ce texte mensonger, déraisonnable et irresponsable doit être combattu !

Renseignements complémentaires :

M. Claude Baehler, président de Prométerre – 079 274 00 61 – c.baehler@prometerre.ch

M. Christian Aeberhard, directeur adjoint de Prométerre – 021 614 24 36 - c.aeberhard@prometerre.ch